



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-495**

**Séance publique du**

**10 novembre 2017**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20171110- lmc1122815-DE-1-1
Date de signature : 14/11/17
Date de réception : lundi 13 novembre 2017
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : SERVITUDE ENEDIS - AV.ALFRED CAPUS - QUALITÉ DE DESSERTE ET  
D'ALIMENTATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE - QUARTIER DE LA  
BONNE - PARCELLE CW N°274.**

Le 10 novembre 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 03/11/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Charlotte BENON.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Jean-Marc PERRIN.  
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction du Foncier & Gestion du  
Patrimoine

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 NOVEMBRE 2017

-----

**Nomenclature : 3.2**  
Aliénations

**RAPPORTEUR** : Madame Odile BONTHOUX

**Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN**

**OBJET** : SERVITUDE ENEDIS - AV.ALFRED CAPUS - QUALITÉ DE DESSERTE ET D'ALIMENTATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE - QUARTIER DE LA BONNE - PARCELLE CW N°274.- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique dans le quartier de Bonne, la société ENEDIS a demandé la création d'une servitude de tréfonds sur la parcelle cadastrée section CW n°274.

Cette servitude s'étend sur 70 mètres de long et 3 mètres de large, soit 210 m<sup>2</sup> à une profondeur inférieure à 3 mètres.

Les services des Domaines ont évalué la servitude à 2.520 euros H.T.

Ces travaux seront pris totalement en charge par ENEDIS selon les règles et normes en vigueur.

Compte tenu de l'intérêt pour le quartier, il peut être envisagé de consentir cette servitude à 1 € symbolique.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **DECIDER** la création de servitude de passage en tréfonds sur la parcelle cadastrée section CW n°274 pour la somme de 1 € symbolique.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué au Foncier à signer le ou les actes à intervenir, ainsi que toutes les pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.

DL.2017-495 - SERVITUDE ENEDIS - AV.ALFRED CAPUS - QUALITÉ DE DESSERTE ET D'ALIMENTATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE - QUARTIER DE LA BONNE - PARCELLE CW N°274.-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Irène MALAUZAT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

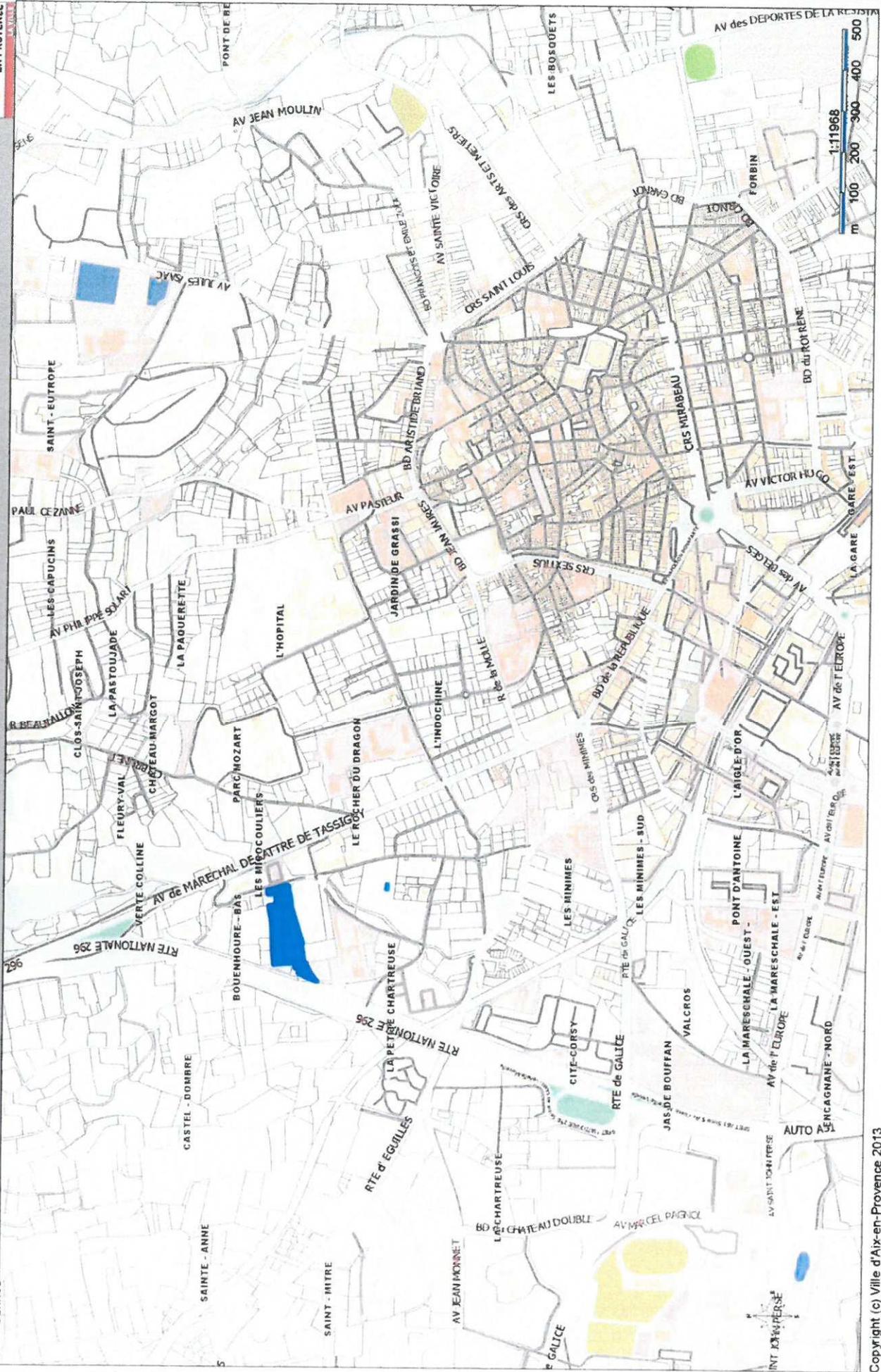
L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



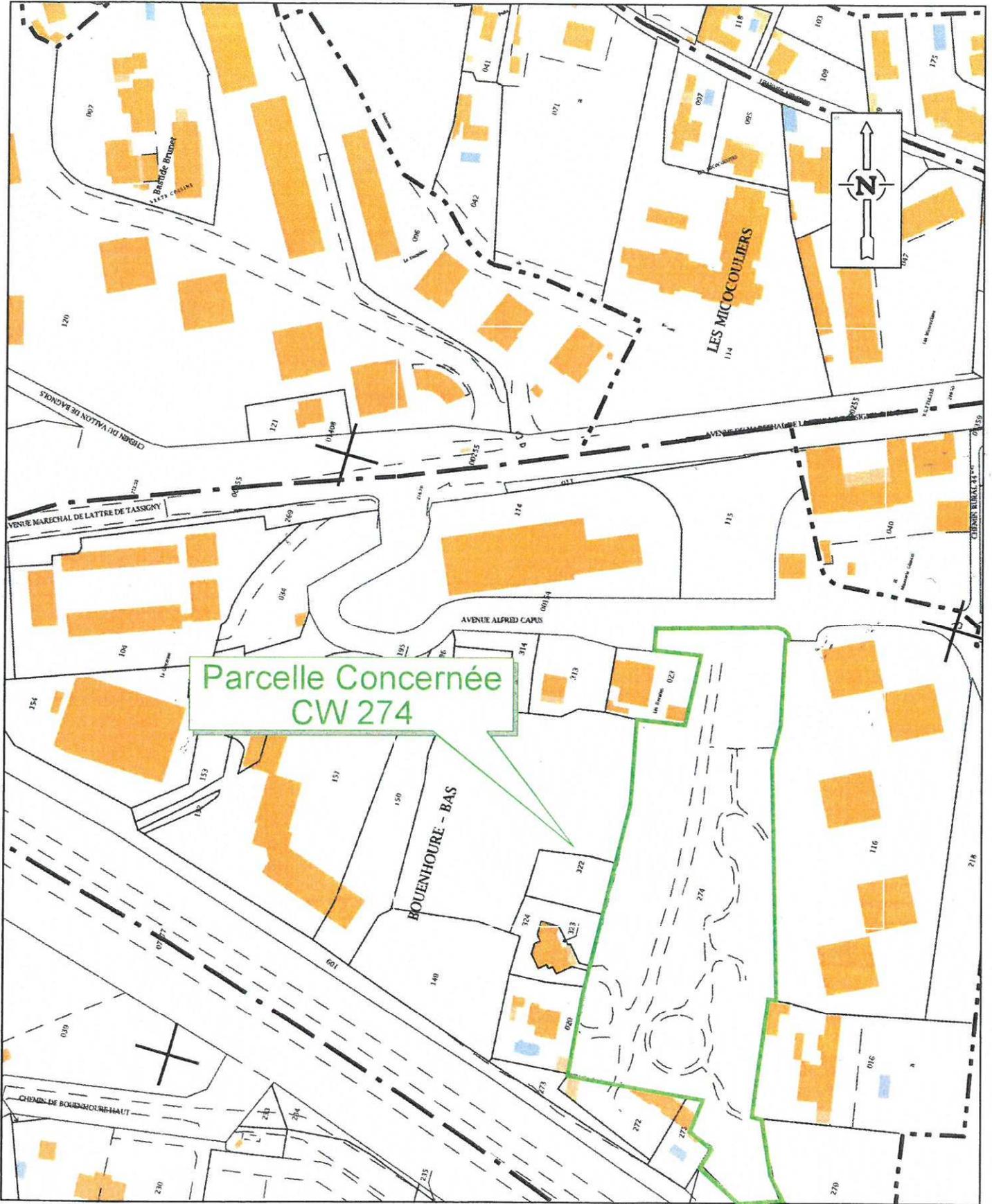
---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

# PLAN DE SITUATION CW 274



# Plan de situation sur Extrait Cadastral au 1/2500è



INTITULE : POSTE LES HAUTS DE PROVENCE

COMMUNE(S) : AIX EN PROVENCE Code INSEE : 13001

Adresse des travaux : Avenue Alfred Capus

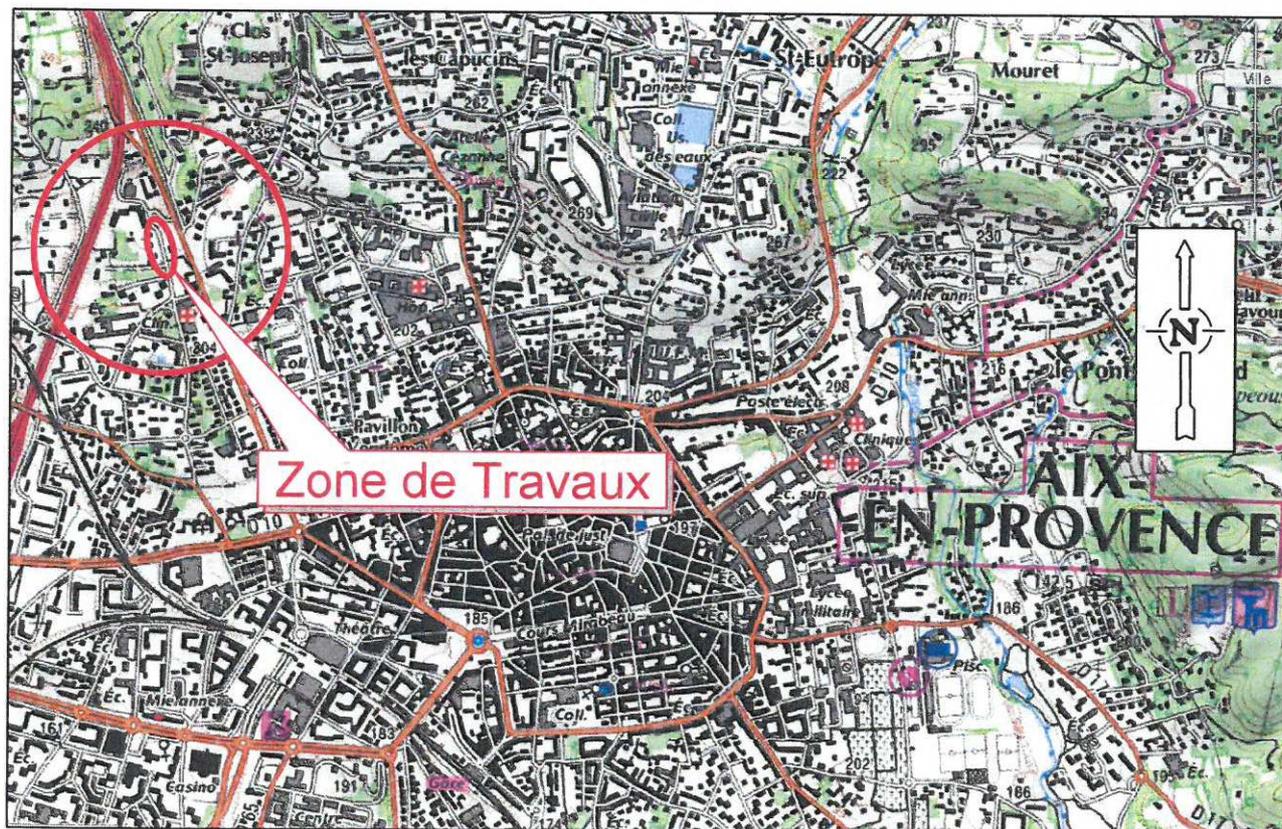
Chargé d'Affaire : Eric GIALIS

Téléphone : 04 42 37 90 75

Affaire ENEDIS N° :

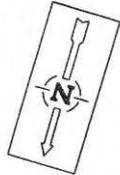
DC25/014340

## Plan de Situation Géographique

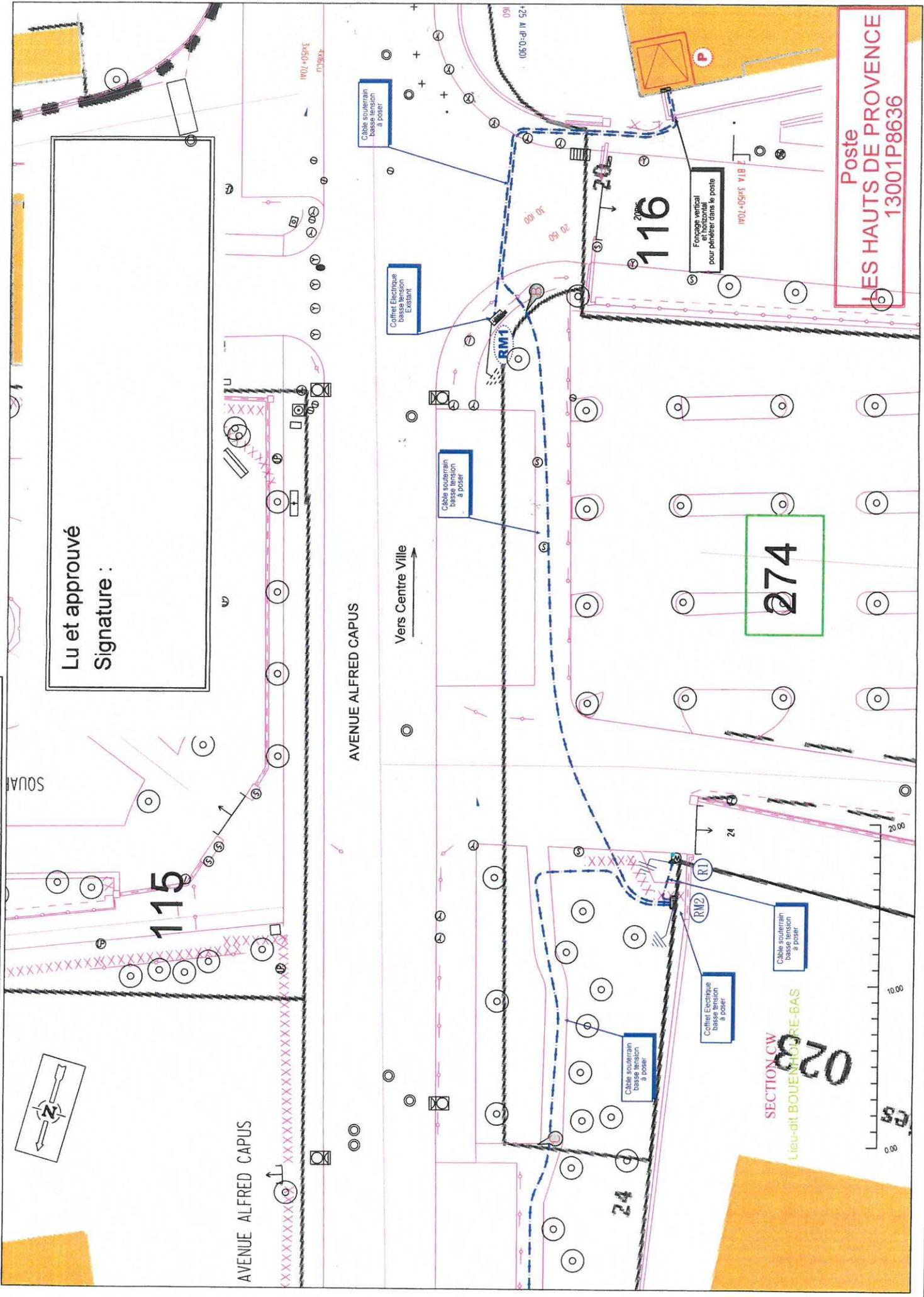


	<b>B</b>	<b>RM2</b>	<b>RI</b>	<b>C</b>			
	COORDONNEES LAMBERT 93		COORDONNEES LAMBERT 93				
X	896813.72	X	896794.28	X	896795.87	X	896797.90
Y	6273763.24	Y	6273795.29	Y	6273792.96	Y	6273811.83

Plan des Travaux au 1/200 è



Lu et approuvé  
Signature :





Le 30/03/2017

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET  
DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pôle Gestion publique

Division France Domaine

Service des évaluations

16, rue Borde

13357 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04.91.17.91.17

drfip13.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par : Christine BOUTILLIER

Téléphone : 04 42 37 54 29

christine.boutillier@dgfip.finances.gouv.fr

Réf : AVIS n° 2017-001V0479

Le Directeur régional des Finances publiques  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et du département des Bouches-du-Rhône

à

Madame le Maire

Direction du Foncier et Gestion du Patrimoine

Hôtel de Ville

CS 30715

13616 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

**Mairie Aix en Provence**

SERVICE COURRIER

N° MARCH :

ARRIVÉE

07 AVR. 2017

100698

ENREGISTRÉ INFORMATIQUEMENT

**AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE**

**DÉSIGNATION DU BIEN : SERVITUDE DE TRÉFONDS - SECTION CW PARCELLE 274P**

**ADRESSE DU BIEN : AVENUE ALFRED CAPUS - AIX EN PROVENCE**

**VALEUR VÉNALE DE LA SERVITUDE : 2 520 €**

**1 - SERVICE CONSULTANT**

Commune d'AIX EN PROVENCE

Direction Générale Adjointe Etudes Juridiques,

Marchés Publics et Patrimoine Communal

Direction Foncier et Gestion du Patrimoine

*AFFAIRE SUIVIE PAR :*

*Mme Muriel MAS*

**2 - DATE DE CONSULTATION**

: 08/03/2017

DATE DE RÉCEPTION

: 10/03/2017

DATE DE VISITE

: bien non visité

DATE DE CONSTITUTION DU DOSSIER « EN ÉTAT »

: 10/03/2017



**3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ**

- Projet d'octroi d'une servitude de tréfonds au profit d'ENEDIS
- Détermination de la valeur de cette servitude

**4 - DESCRIPTION DU BIEN**

**Référence cadastrale :** section CW parcelle n°274p

**Description du bien :** parcelle à usage de parking dans sa partie Est et de parc public.

**Emprise :** 70 m de long et 3 m de large, soit 210 m<sup>2</sup> - Profondeur présumée inférieure à 3 m.

## 5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : Commune d'Aix en Provence
- origine de propriété : ancienne et /ou sans incidence sur l'évaluation
- situation d'occupation : bien présumé libre de toute occupation.

## 6 – URBANISME ET RÉSEAUX

PLU approuvé 23/07/2015 et opposable aux tiers depuis le 03/09/2015  
Zone Urbaine d'Intensification Maîtrisée (UM)

## 7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode d'évaluation par comparaison qui consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables ou assimilables à celui du bien à évaluer.

**La valeur de la servitude de passage en tréfonds à constituer au profit d'ENEDIS sur une emprise foncière de 210 m<sup>2</sup> et une profondeur présumée inférieure à 3 m, est estimée à 2 520 € H.T.**

## 8 – DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois

## 9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

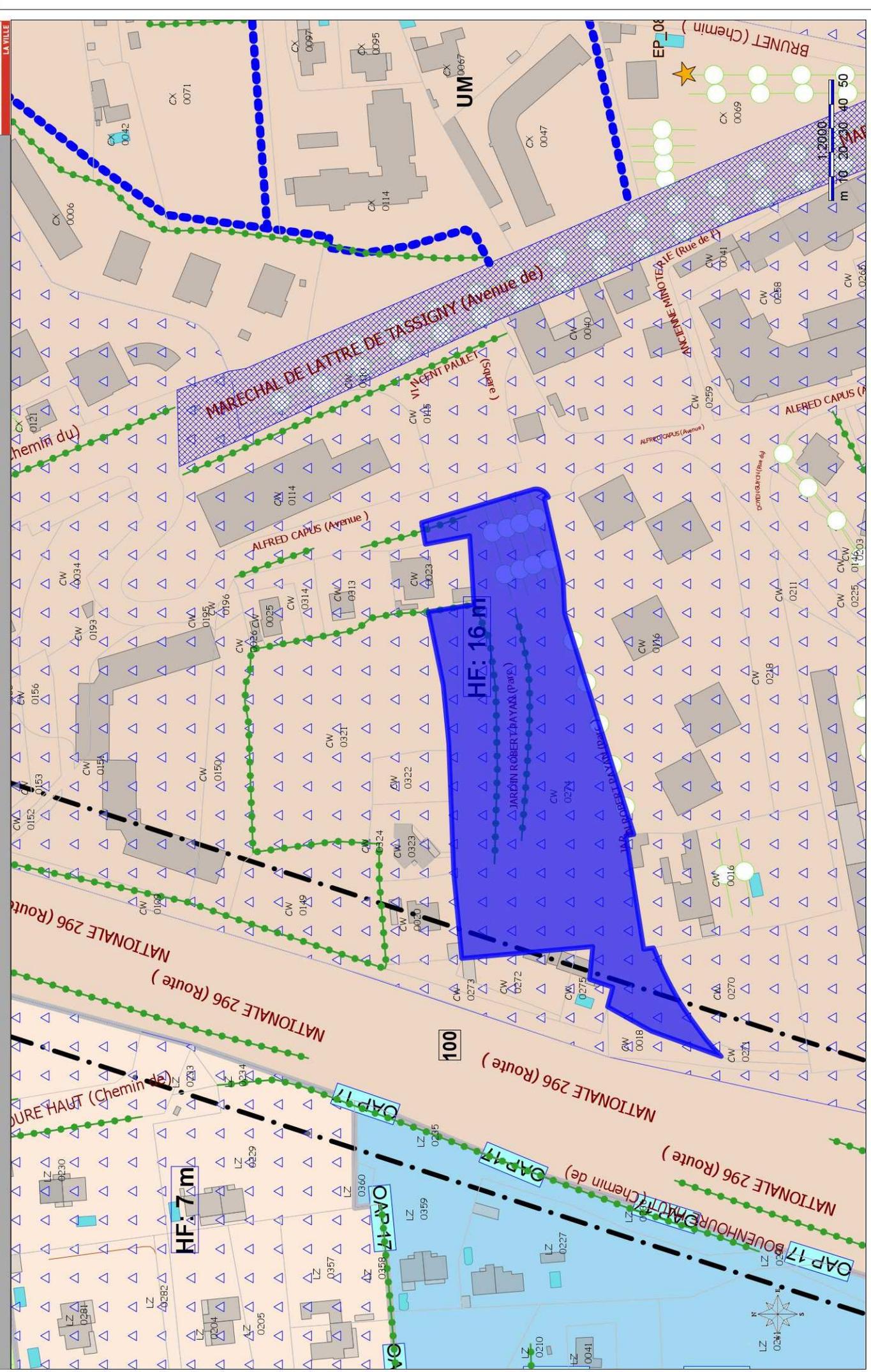
Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,  
Directeur Régional des Finances Publiques de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département  
des Bouches-du-Rhône, et par délégation,  
L'inspecteur des Finances Publiques,

Evaluateur,



Christine BOUTILLIER

# 2017-17 SERVITUDE ENEDIS-AV.A.CAPUS-CW0274AIXM



**Photographies illustratives des travaux**



**Photographies illustratives des travaux**



**Plan des Travaux au 1/200 è**

